



<http://www.sudeduccreteil.org>

COMMUNIQUE
SUD EDUCATION CRETEIL
DIRECTIVE TEMPS DE TRAVAIL
AGENTS DES COLLEGES DU 93

Créteil, le 10 septembre 2010

A l'attention des personnels et des chefs d'établissement,

SUD EDUCATION Créteil proteste contre la nouvelle directive temps de travail imposée aux personnels techniques des collèges du 93.

Celle-ci contrevient en plusieurs points au code du travail, à la Loi ARTT ainsi qu'aux statuts des personnels.

Nous rappelons que les agents, qu'ils soient détachés ou intégrés, continuent de faire partie de l'équipe éducative.

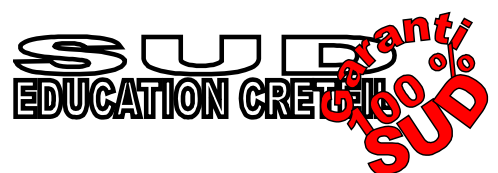
Certaines dispositions seront susceptibles d'être attaquées devant le tribunal administratif :

- ☞ Non-respect de la directive européenne sur la pause de 20 minutes. **Tout travailleur effectuant un service quotidien de 6 heures a droit à une pause.**
- ☞ Non-respect de la pause méridienne dépassant 45 minutes. **Nous demandons 30 minutes pour tous, comprises dans le temps de travail.**
- ☞ Non-respect des horaires des personnels logés (qui ne sont pas d'accueil) en leur imposant 123 heures de plus par an.
- ☞ Le non-respect du statut des agents d'accueil en leur imposant des astreintes (**ils effectuent 123 heures de par an en compensation de leur logement**).
- ☞ Non-respect du principe de concertation, **qui est pourtant la règle dans la fonction publique depuis 1945**. La réunion de rentrée pour l'établissement des emplois du temps est supprimée.

SUD Education Créteil demande que les établissements respectent la réglementation.

Non seulement, SUD Education n'a constaté aucune avancée dans cette directive temps de travail, mais, bien au contraire, elle constitue une régression quant au travail des agents.

SUD EDUCATION appelle dès aujourd'hui les personnels à se mobiliser contre ce texte.



SUD EDUCATION CRETEIL - MAISON DES SYNDICATS

11/13, rue des Archives 94010 CRETEIL Cedex Téléphone : 01 43 77 33 59 / 06 85 32 27 69 Fax : 01 43 77 65 58
<http://www.sudeduccreteil.org> mël : sud.education.creteil@wanadoo.fr